

Fiche de données de sécurité

FloraBloom

1. Identification du produit et de l'entreprise :

Nom du produit :	FloraBloom Advanced Nutrient System
Famille chimique :	mélange de nutriments minéraux pour les plantes en solution aqueuse
Utilisation :	hydroculture - nutrition des plantes
Fournisseur / Fabricant :	GENERAL HYDROPONICS Europe boulevard du Biopole 32500 Fleurance Tel.: 05 62 06 08 30
Importé par :	HUBOMA Sarl Solothurnstrasse 154 - 2504 Biel/Bienne Tel: (0041) 32 322 4002

2. Risques potentiels

Synthèse en cas d'urgence

État :	liquide
Couleur :	rose
Odeur :	inodore
Avertissement :	LE PRODUIT N'A AUCUN EFFET NOCIF TANT QUE LE MODE D'EMPLOI PRÉCONISÉ EST RESPECTÉ.
Exposition :	contact avec la peau ou les yeux, inhalation, ingestion :

Risques graves pour la santé

Inhalation :	aucuns effets ou risques significatifs connus
Ingestion :	aucuns effets ou risques significatifs connus
Peau :	aucuns effets ou risques significatifs connus
Yeux :	aucuns effets ou risques significatifs connus

Potentiels effets chroniques

Effets chroniques :	aucuns effets ou risques significatifs connus
Cancérogénicité :	aucuns effets ou risques significatifs connus
Mutagénicité :	aucuns effets ou risques significatifs connus
Teratogénicité :	aucuns effets ou risques significatifs connus
Effets sur le développement :	aucuns effets ou risques significatifs connus
Effets sur la fertilité :	aucuns effets ou risques significatifs connus

Signes / Symptômes de surexposition

Inhalation :	aucunes données spécifiques
Ingestion :	aucunes données spécifiques
Peau :	aucunes données spécifiques
Yeux :	aucunes données spécifiques
Risques pour la santé en cas de surexposition :	aucun connu

3. Composition / Information sur les composants

Composants : FloraBloom™ est un mélange de produits chimiques spécialement conçu pour une nutrition des plantes de qualité. La composition chimique et les proportions exactes des substances utilisées dans le mélange relèvent du secret d'entreprise, cependant elles sont dérivées de : acide phosphorique, phosphate de potassium, phosphate de magnésium et sulfate de magnésium.

Limites d'exposition : tant que les produits restent en solution aqueuse, ils ne présentent aucun risque par inhalation.

4. Mesures de premiers secours

Contact avec les yeux : retirer d'éventuelles lentilles de contactes. Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 20 minutes, en soulevant de temps en temps les paupières inférieures et supérieures. Si des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

Contact avec la peau : en cas de contact avec la peau, rincer immédiatement à grande eau pendant 20 minutes et retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements et rincer les chaussures avant de les porter à nouveau. Si des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

Inhalation : transporter la victime à l'extérieur. Si la victime cesse de respirer ou que sa respiration est irrégulière, laisser le personnel qualifié pratiquer la respiration artificielle ou administrer de l'oxygène. Desserrer les parties des vêtements trop serrées comme le col, la cravate, la ceinture ou la fermeture du pantalon. Si des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

Ingestion : rincer la bouche à l'eau. Sauf indication contraire émanant de personnel médical, ne pas faire vomir. Si la victime est inconsciente, ne rien administrer par voie buccale. Si des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

Protection des personnes assistant la victime : aucune initiative ne doit être prise en l'absence de formation appropriée ou si la situation implique un risque pour la personne aidant la victime.

Indication à l'attention des médecins : pas de traitement particulier. Traitement symptomatique. Contacter immédiatement un centre antipoison si la quantité ingérée ou inhalée est importante.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit : non inflammable

Moyens d'extinction

Moyens appropriés : utiliser du matériel d'extinction approprié pour éteindre l'incendie environnant.

Moyens non appropriés : aucun connu

Risques particuliers en cas d'exposition : aucun risque d'incendie ou d'explosion particulier.

Risques liés aux produits de décomposition thermique : les substances suivantes peuvent faire partie des produits de décomposition :

oxyde de soufre

oxyde de phosphore

oxyde(s) métallique(s)

Mesures spéciales de protection pour les pompiers : les pompiers doivent porter des vêtements de protection adaptés, ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome (appareil respiratoire à air comprimé) avec masque intégral, en mode pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précaution individuelles : aucune initiative ne doit être prise en l'absence de formation appropriée ou si la situation implique un risque pour la personne aidant la victime. Évacuer le périmètre. Bloquer l'accès aux personnes non requises ou ne portant pas d'équipement de protection. Ne pas toucher, ni marcher dans le produit répandu. Éviter d'inhaler des vapeurs ou du brouillard. Assurer une ventilation suffisante. Si le système de ventilation est inadéquat, porter un appareil de protection respiratoire. Porter un équipement de protection adapté (voir partie 8).

Mesures de protection environnementale : éviter la dispersion ou le déversement des matériaux répandus, ainsi que le contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informer les autorités compétentes en cas de dispersion dans l'environnement (égouts, eaux de surface, sol ou air).

Rinçage

Si les quantités déversées sont minimales : stopper la fuite tant que cette opération ne présente aucun risque. Retirer le contenant de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et absorber si le produit est soluble dans l'eau. En cas d'alternative ou si le produit n'est pas soluble dans l'eau, absorber à l'aide d'un matériau sec et inerte, et le jeter dans un bac à déchets adéquat. Éliminer le produit en passant par un organisme de gestion des déchets agréé.

Si les quantités déversées sont importantes : stopper la fuite tant que cette opération ne présente aucun risque. Retirer le contenant de la zone de déversement. S'approcher des émanations en restant dans le sens du vent. Empêcher que le produit ne pénètre dans les canalisations, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des eaux usées ou procéder comme suit : absorber le produit déversé à l'aide de matières absorbantes non inflammables (sable, terre, vermiculite, terre à diatomées) et les placer ensuite dans un récipient pour les éliminer conformément à la réglementation locale (voir chapitre 13). Éliminer le produit en passant par un organisme de gestion des déchets agréé. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu. Remarque : les contacts d'urgence sont indiqués dans la partie 1 et les informations relatives à l'élimination des déchets dans la partie 13.

7. Manipulation et stockage

Manipulation : porter un équipement de protection adapté (voir partie 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les zones où la substance est utilisée, stockée ou manipulée. Se laver les mains et le visage avant de manger, boire ou fumer. Avant de pénétrer dans une zone où des personnes se restaurent, retirer les vêtements et équipements de protection contaminés. Ne pas avaler. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer des vapeurs ou du brouillard. Ne manipuler que dans un espace suffisamment ventilé. Si la zone n'est pas suffisamment ventilée, porter un équipement de protection respiratoire. Garder le produit dans son contenant d'origine ou dans un contenant de substitution adapté composé d'une matière compatible et le maintenir hermétiquement fermé. Les récipients vides contiennent des restes de produit et peuvent être dangereux. Ne pas réutiliser le contenant.

Stockage : stocker conformément à la réglementation locale. Conserver dans son contenant d'origine, dans un lieu sec, frais et bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et à l'écart de toutes substances incompatibles (voir partie 10), telles que la nourriture et les boissons. Maintenir le récipient hermétiquement fermé tant que celui-ci n'est pas utilisé. Si le récipient a déjà été ouvert, le refermer soigneusement et le maintenir en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas conserver de récipients non étiquetés. Utiliser des récipients adaptés afin de ne pas contaminer l'environnement.

8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Procédures de surveillance recommandées : si le produit contient des composants présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un suivi biologique ou de vérifier la qualité de l'air sur le lieu de travail, afin de déterminer l'efficacité du système de ventilation ou des autres mesures de contrôle et/ou de déterminer s'il est nécessaire ou non d'utiliser des appareils de protection respiratoire.

Mesures techniques : aucune indication particulière concernant la ventilation. Un bon système de ventilation général suffit à protéger les personnes des substances nocives pouvant être présentes dans l'air. Si le produit contient des composants présentant des limites d'exposition, manipuler le produit dans des cabines fermées, utiliser un système de ventilation par aspiration à la source ou tout autre dispositif technique permettant de maintenir le niveau d'exposition des personnes en dessous du seuil légal ou recommandé.

Mesures d'hygiène : se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé les produits chimiques et avant de manger, de fumer ou d'utiliser les toilettes, ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Appliquer les méthodes adaptées au moment de retirer des vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. S'assurer que des dispositifs rince-œil et des douches de sécurité se trouvent à proximité des postes de travail.

Mesures de protection individuelle :

Voies respiratoires : si une évaluation des risques le préconise, utiliser un filtre à air ou des appareils de protection respiratoire autonomes adaptés et conformes aux normes. L'appareil de protection respiratoire

doit être choisi en fonction des concentrations connues ou estimées, des risques que présente le produit et des limites d'utilisation de l'appareil respiratoire.

Mains : si une évaluation des risques le préconise, porter en permanence des gants résistants aux produits chimiques, imperméables et conformes aux normes de sécurité.

Yeux : si une évaluation des risques le préconise, porter des lunettes de protection conformes aux normes de sécurité, afin de se protéger contre les éclaboussures, le brouillard ou la poussière.

Peau : l'équipement de protection corporelle doit être choisi en fonction du travail à effectuer et des risques qui en découlent, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de manipuler le produit.

Limitation et contrôle de l'exposition environnementale : les émissions des systèmes de traitement et de ventilation doivent être contrôlées afin de s'assurer qu'ils sont conformes à la réglementation en matière de protection de l'environnement. Dans certains cas, il est nécessaire de s'équiper d'un système d'épuration de l'air ou d'un filtre ou de modifier les systèmes de traitement afin de maintenir les émissions en dessous du seuil toléré.

9. Propriétés physiques et chimiques

État : liquide

Couleur : rose

Odeur : inodore

pH: 3,5

Point de fusion / point de congélation : -1°C (30,2°F)

Densité relative : 1,162

Solubilité : légèrement soluble dans les substances suivantes : eau chaude et eau froide.

10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique : le produit est stable

Conditions à éviter : aucunes données spécifiques.

Substances incompatibles : réactif à ou incompatible avec les matières suivantes : acides et substances oxydantes.

Produits de décomposition dangereux : aucun produit de décomposition dangereux dans des conditions de stockage et d'utilisation normales.

Possibilités de réactions dangereuses : aucune réaction dangereuse dans des conditions de stockage et d'utilisation normales.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë : **aucunes données disponibles.**

Toxicité chronique : **aucunes données disponibles.**

Irritation / Corrosion

Peau : **aucunes données disponibles.**

Yeux : **aucunes données disponibles.**

Voies respiratoires : **aucunes données disponibles.**

Absorption

Peau : **aucunes données disponibles.**

Voies respiratoires : **aucunes données disponibles.**

Cancérogénicité : **aucunes données disponibles.**

Mutagénicité : **aucunes données disponibles.**

Teratogénicité : **aucunes données disponibles.**

Toxicité pour la reproduction

aucunes données disponibles.

12. Information écologiques

Écotoxicité : **aucuns effets ou risques significatifs connus.**

Écotoxicité aquatique : **aucunes données disponibles.**

Résistance / Dégradabilité : **aucunes données disponibles.**

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination des déchets : il est recommandé d'éviter ou de réduire autant que possible la production de déchets. Ce produit, ainsi que ses solutions et ses sous-produits, doivent être éliminés conformément aux exigences légales en matières de protection de l'environnement et d'élimination des déchets, ainsi qu'aux prescriptions des autorités locales. Les produits excédentaires et non recyclables doivent être traités par un organisme de gestion des déchets agréé. Ne pas jeter les déchets non traités dans les égouts si cela n'est pas pleinement conforme aux prescriptions des autorités locales. Les emballages doivent être recyclés. Les emballages peuvent être brûlés ou déposés dans une déchetterie uniquement s'ils ne sont pas recyclables. Ce produit et son contenant doivent être éliminés en toute sécurité. Manipuler avec précaution tout récipient vide n'ayant pas été rincé. Les récipients vides et les vêtements de travail peuvent contenir des traces de produit. Éviter la dispersion ou le déversement des matériaux répandus, ainsi que le contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

14. Informations relatives au transport

Réglementation	Numéro ONU
Code DOT	non réglementé
Code IMDG	non réglementé
Code DATA-DGR	non réglementé

15. Réglementations

Réglementations EPA : non listé.

16. Autres informations

FloraBloom de GHE est un produit nutritif pour les plantes. Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont conformes à l'usage prévu pour ce produit par le fabricant. L'utilisateur est tenu de respecter toutes les mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit. Les présentes informations sont délivrées en toute bonne foi par GHE. Néanmoins, GHE ne garantit pas leur totale exactitude ou exhaustivité.

Ce document fait simplement office de guide pour l'utilisation correcte du produit par une personne avisée. Ces informations sont soumises à l'appréciation personnelle de chaque utilisateur.